

**LA FIN DU TRAVAIL CINQ ANS PLUS TARD :
LA PROPORTION DE LA POPULATION
QUI OCCUPE UN EMPLOI
N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI ÉLEVÉE**

Par Yves Fortier

Centre d'étude sur l'emploi et la technologie

CETECH

Centre d'étude sur l'emploi et la technologie

Direction de la planification

et de l'information sur le marché du travail

Emploi-Québec

Avril 2000

Cette publication a été réalisée par
le Centre d'étude sur l'emploi et la technologie
Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail
Emploi-Québec

Recherche et rédaction
Yves Fortier

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec, 2000
Bibliothèque nationale du Canada, 2000
ISBN : 2-550-36048-6

Résumé

Dans *La fin du travail* (1994 pour l'édition originale), Jeremy Rifkin renouait avec une tradition qui n'est pas nouvelle en annonçant le remplacement définitif de l'emploi par la technologie. Les machines, en l'occurrence les technologies de l'information et de la communication (TIC), allaient en effet rendre le travail inutile « d'ici au tournant du siècle, [...] dans la quasi-totalité des secteurs et des branches de l'économie mondiale ». Seule « la petite élite » des travailleurs du savoir devait, toujours selon monsieur Rifkin, échapper à ce sombre destin.

Cinq ans plus tard (1999), non seulement le travail existait-il encore, mais la proportion des Québécois d'âge actif qui détenaient un emploi n'avait jamais été aussi élevée. Le début des années 90 n'a pas été le commencement de la « croissance sans emploi » annoncé dans *La fin du travail*, mais plutôt une période où le marché du travail était anémique parce que l'économie mondiale connaissait son plus long ralentissement économique depuis les années 30. C'est d'ailleurs la reprise vigoureuse de la croissance et sa continuité qui ont permis l'amélioration notable du marché du travail au cours des dernières années.

La vigueur et la stabilité de l'économie ont un effet non seulement sur la quantité, mais également sur la nature des emplois créés. Les activités et les travailleurs que l'on associe généralement à l'*économie du savoir* ont continué à progresser, parfois plus rapidement qu'au cours des années précédentes, depuis que la récente reprise s'est manifestée. Les autres activités et les autres travailleurs, qui avaient été les plus touchés par la grande instabilité du début des années 90, semblent toutefois être ceux qui ont le plus profité de la vigueur et de la stabilité de l'économie des dernières années.

LA FIN DU TRAVAIL CINQ ANS PLUS TARD : LA PROPORTION DE LA POPULATION QUI OCCUPE UN EMPLOI N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI ÉLEVÉE

Le spectre du chômage technologique ne s'est pas matérialisé, cette fois non plus

« Nous entrons dans une nouvelle phase de l'histoire du monde : de moins en moins de travailleurs seront nécessaires pour produire les biens et les services destinés à la population de la planète. » (*La fin du travail*, 1996, p. 14)

Technologie et fin du travail : un éternel recommencement?

L'idée selon laquelle les machines sont sur le point de remplacer définitivement les travailleurs est venue hanter les sociétés occidentales à plusieurs reprises depuis la révolution industrielle. Dans *La fin du travail*, succès planétaire dès son lancement en 1994, Jeremy Rifkin appliquait cette idée qui n'est pas nouvelle à notre époque, en décrivant les années 90 comme celles du déclin inexorable du travail, consécutif à l'adoption par les entreprises des technologies de l'information et des communications (TIC). Seule « la petite élite » des travailleurs du savoir devait échapper à ce sombre destin.

Quelques années auront suffi pour donner tort, une fois de plus, aux prophètes du chômage technologique. L'économie du savoir a créé beaucoup plus d'emplois que M. Rifkin ne le supposait. Les personnes exposées au changement technologique, à titre de producteurs comme de travailleurs, ont fait ce que les organismes vivants font habituellement lorsque leurs conditions de survie se trouvent modifiées : ils ont changé leur comportement, ont développé de nouvelles habiletés, se sont ajustés. Finalement, l'économie d'avant 1990 n'est pas complètement disparue au profit d'une économie qui n'existait pas alors et qui serait entièrement nouvelle. La croissance soutenue des dernières années a tout simplement ravivé la demande pour une grande variété de travailleurs, dans plusieurs sphères de l'activité économique.

Croissance sans emploi? Les Québécois n'ont jamais eu autant de chances d'en détenir un

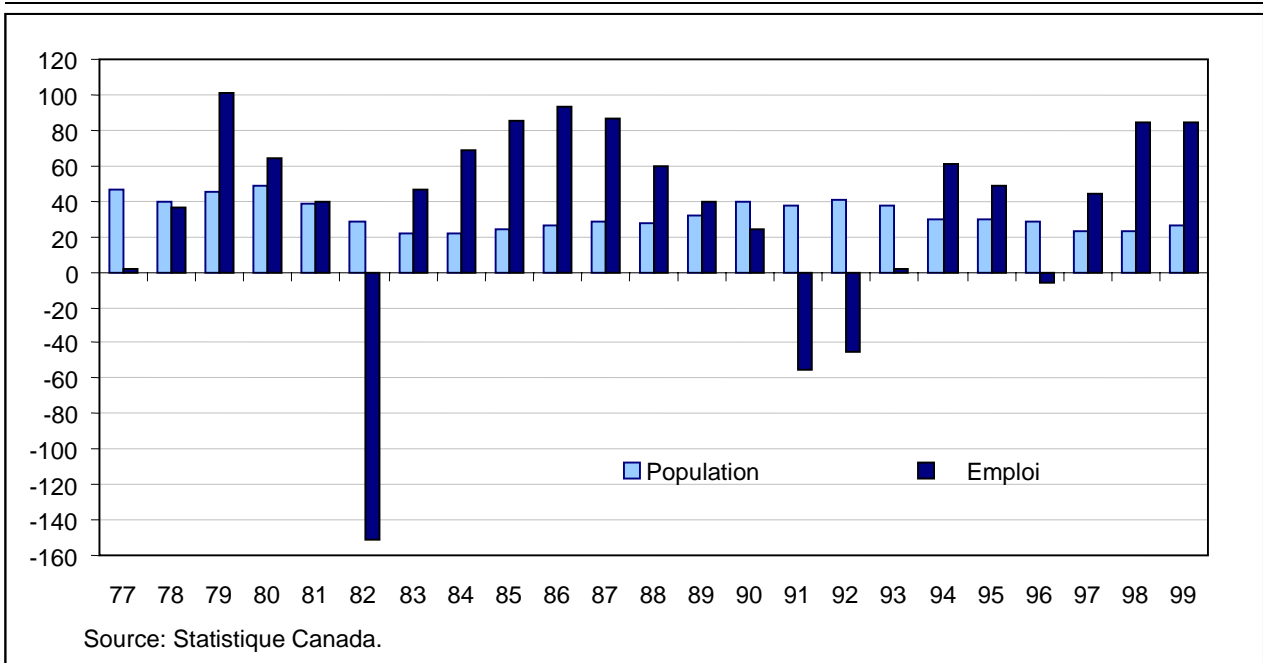
On doit admettre, à la décharge de M. Rifkin, que le contexte du début des années 90 ne se prêtait pas particulièrement à l'optimisme. Le Québec ne comptait par exemple que 5 000 emplois de plus en 1996 qu'en 1990, alors que sa population âgée de 15 à 64 ans¹ avait augmenté de plus de 200 000 personnes. Cela ne signifiait pas pour autant le début de l'ère de la « croissance sans emploi » annoncée dans *La fin du travail*. Le Québec connaissait plutôt, comme la plupart des pays de l'OCDE, sa plus longue récession depuis les années 30. La véritable reprise de l'économie n'est venue qu'en 1994, année où le Québec enregistra d'ailleurs sa plus forte augmentation de l'emploi

en sept ans. Ce premier envol fut toutefois étouffé par une augmentation des taux d'intérêt aux États-Unis, où l'économie tournait déjà trop rondement.

Le contexte économique a bien changé depuis. Plus de 200 000 emplois ont été créés au Québec entre 1996 et 1999, pendant que la population de 15 à 64 ans augmentait de 73 000 personnes. Cette forte poussée de l'emploi est le résultat de la vigueur de l'économie, qui s'est maintenue cette fois-ci pendant trois années consécutives pour la première fois depuis le milieu des années 80.

Graphique 1

**Croissance annuelle de la population et de l'emploi au Québec (milliers)
Personnes âgées de 15 à 64 ans, 1977 à 1999**

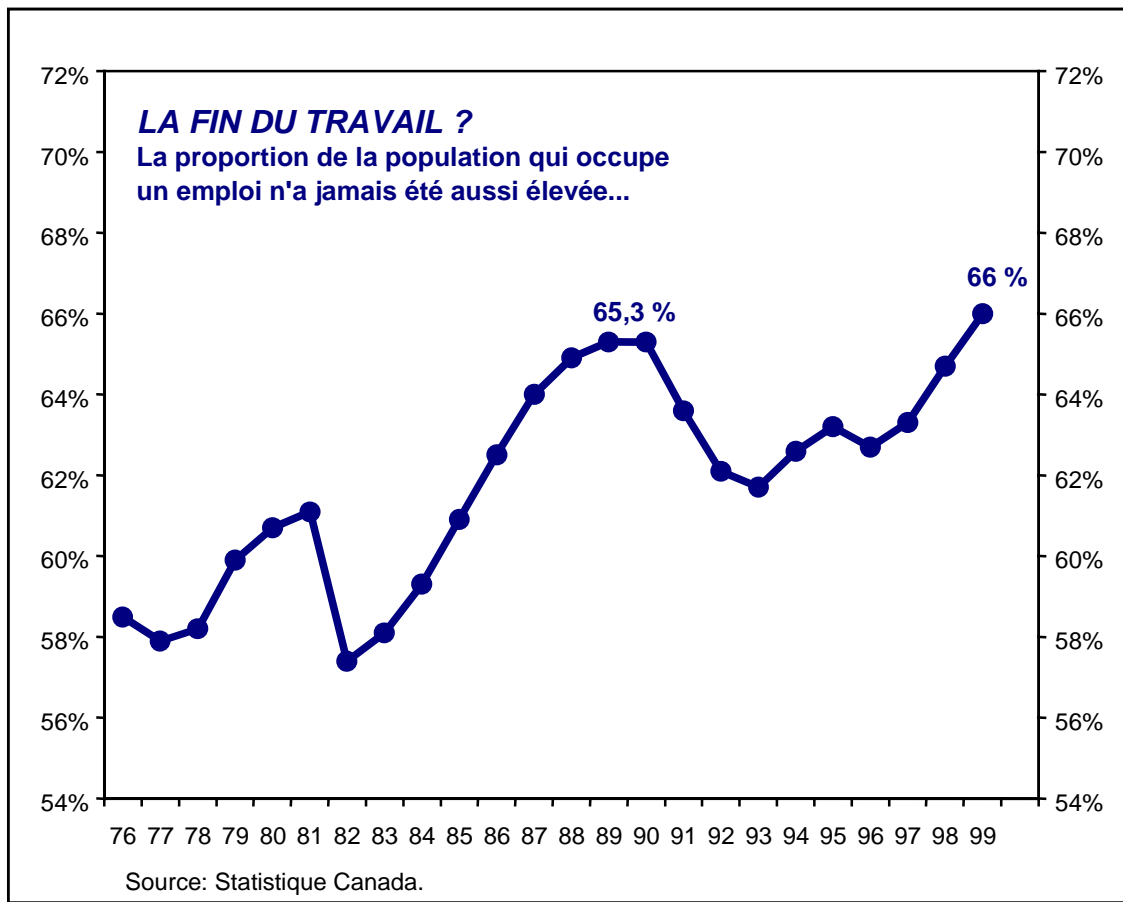


Le taux d'emploi constitue probablement le meilleur indicateur de la capacité d'une économie à fournir des emplois. Il correspond en effet à la proportion de la population (d'âge actif) qui occupe un emploi. Il permet de comparer la vigueur du marché du travail entre les périodes à croissance démographique rapide et celles à croissance plus lente, comme celle que nous connaissons aujourd'hui. Il offre, pour la même raison, le seul moyen de comparer les performances en matière d'emploi de territoires dont la population augmente rapidement, comme au Canada, à celles de territoires dont la population augmente plus lentement, comme au Québec².

La croissance soutenue de l'économie a porté le taux d'emploi de la population de 15 à 64 ans à 66 % en 1999, ce qui constitue le plus haut niveau jamais atteint au Québec. Les Québécois étaient, en d'autres termes, plus susceptibles d'occuper un emploi en 1999 que jamais auparavant.

Graphique 2

Taux d'emploi de la population de 15 à 64 ans au Québec, 1976 à 1999



Entre la fin des années 60 et le début des années 80, l'entrée sur le marché du travail des enfants du *baby boom*, parmi lesquels les femmes étaient davantage susceptibles de chercher un emploi, provoquait des pressions à la hausse à la fois sur le taux de chômage et le taux d'emploi. Cette période s'est ainsi soldée par des augmentations de la difficulté de trouver un emploi... et des chances d'en détenir un. Avec un taux d'emploi record et un taux de chômage à son plus bas niveau depuis le milieu des années 70, le Québec profite aujourd'hui du meilleur de deux mondes³. Des aspects de la situation peuvent, bien sûr, être améliorés⁴. Mais nous sommes encore très loin, le lecteur en conviendra, de la fin du travail.

La vigueur de l'économie a non seulement un effet sur la quantité, mais également sur la nature des emplois créés. Les entreprises hésitent par exemple à s'engager à long terme avec leurs employés lorsque la situation économique est incertaine. Certaines activités sont plus sensibles

aux fluctuations de l'économie, alors que d'autres le sont moins. Finalement, les entreprises accordent une plus grande valeur à leurs travailleurs les plus qualifiés et les plus expérimentés.

Nous examinons dans la suite de ce document les caractéristiques des emplois qui ont été créés et celles des travailleurs qui les ont obtenus entre 1990 et 1999. Nous comparerons pour ce faire deux sous-périodes, soit 1990-1997 (récession, faible reprise, rechute et nouveau départ) et 1997-1999 (croissance vigoureuse pour une deuxième et une troisième années consécutives), afin d'illustrer comment la vigueur et la pérennité de la croissance économique peuvent avoir une influence sur la nature des emplois qui sont créés. Le lecteur trouvera en annexe un tableau regroupant certaines des informations présentées et des explications sur les statistiques utilisées.

Les gagnants et les perdants? Quand l'économie va, tout va

« Ce chiffre [le nombre de chômeurs] va vraisemblablement grimper en flèche d'ici au tournant du siècle, car des millions de nouveaux arrivants sur le marché du travail ne trouveront pas d'emploi, victimes souvent d'une révolution technologique qui les remplace par des machines, dans la quasi-totalité des secteurs et des branches de l'économie mondiale » (*La fin du travail*, 1996, p. 13)

Les « vrais » emplois profitent de l'annonce de leur disparition définitive... pour se diriger vers de nouveaux sommets

Lorsqu'on les exprime en proportion de la population de 15 à 64 ans, le nombre d'emplois à temps plein et le nombre de travailleurs salariés (employés) demeurent inférieurs aux sommets de la fin des années 80. Il suffirait toutefois d'une seule année de croissance semblable à celle qui vient de se terminer pour que ces proportions atteignent, elles aussi, de nouveaux sommets.

Les années de croissance qui viennent de s'écouler ont été marquées par le retour en force de l'emploi à temps plein. En 1997, le Québec n'avait toujours pas récupéré la totalité des emplois à temps plein perdus lors de la dernière récession, tandis que l'emploi à temps partiel avait augmenté en moyenne de 2,3 % par année. Cette situation s'est inversée entre 1997 et 1999 : l'emploi à temps plein a bondi, en moyenne, de 3,1 % par année alors que l'emploi à temps partiel diminuait de 0,4 % par année. Le nombre total d'heures travaillées a suivi la même tendance, faisant notamment un bond de 5,1 % au cours de la dernière année.

Le travail autonome avait, comme l'emploi à temps partiel, été à l'origine de l'essentiel des emplois créés entre 1990 et 1997. Son rythme de croissance est demeuré sensiblement le même depuis⁵, mais celui du travail salarié a retrouvé sa vigueur d'avant la récession, notamment dans

le secteur privé. Le nombre d'employés du secteur privé, qui avait à peine bougé pendant la première partie de la décennie, a en effet augmenté de près de 4 %⁶ par année depuis 1997.

Tableau 1

Population, emploi et heures travaillées : 1997, 1999 et sommets précédents

	1981	1990	1997	1999
Population, emploi et heures (milliers)				
Population 15-64 ans	4 513,3	4 763,2	4 987,8	5 038,0
Emploi total ⁽¹⁾	2 789,7	3 141,4	3 195,1	3 357,4
Emploi 15-64 ans	2 756,0	3 108,0	3 157,6	3 325,6
Emploi à temps plein 15-64 ans	2 406,9	2 633,0	2 602,7	2 772,7
Nombre total d'employés ⁽¹⁾	2 477,5	2 726,2	2 708,8	2 844,1
Heures travaillées ⁽²⁾	94 365,2	108 447,3	108 039,4	115 412,7
Emploi et heures en proportion de la population âgée de 15 à 64 ans				
Taux d'emploi – tous les emplois	61,1 %	65,3 %	63,3 %	66,0 %
Taux d'emploi – temps plein ⁽³⁾	53,6 %	55,6 %	52,2 %	55,0 %
Taux d'emploi – employés ^{(3) (4)}	55,0 %	57,5 %	54,3 %	56,5 %
Heures travaillées par personne de 15-64 ans ^{(3) (5)}	21,1	23,0	21,7	22,9

(1) 15 ans et plus.

(2) Total des heures effectivement travaillées à tous les emplois – population de 15 ans et plus; sommets précédents : 1981 et 1989.

(3) Sommets précédents : 1980 et 1989.

(4) Ensembles des employés de 15 ans et plus ÷ population de 15 à 64 ans.

(5) Le numérateur inclut les heures travaillées par les personnes de plus de 64 ans.

Source : Statistique Canada.

Les données sur le statut d'emploi (permanent/temporaire), qui ne sont disponibles que pour les trois dernières années, suggèrent la même tendance en matière de qualité des emplois récemment créés. Les emplois permanents, définis par Statistique Canada comme ceux dont la date de cessation n'est pas déterminée à l'avance, représentaient 68 % des 64 000 nouveaux postes d'employés créés en 1998, et 89 % des 71 000 qui se sont ajoutés en 1999.

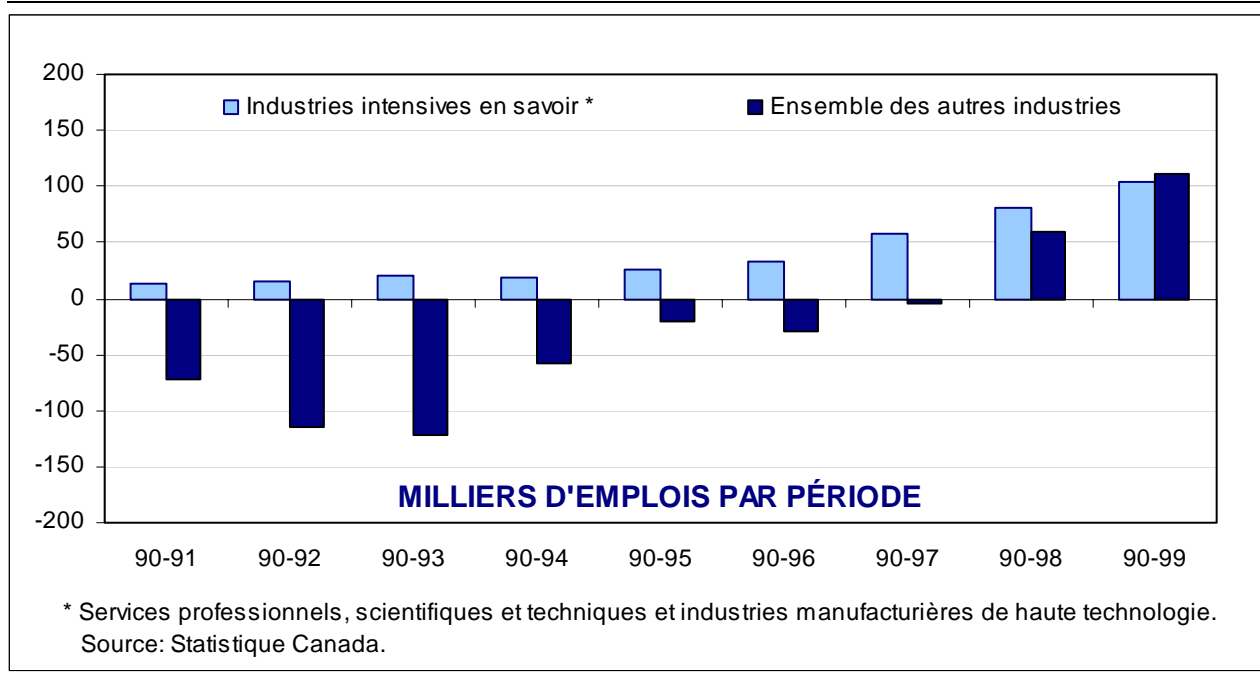
Plus d'emplois ont été créés parce que plus de secteurs en ont créé

Les services professionnels, scientifiques et techniques⁷ (conception de systèmes informatiques, bureaux d'ingénieurs, conseillers en gestion, publicité, comptabilité, etc.) et les industries manufacturières de haute technologie (produits pharmaceutiques, produits informatiques et électroniques, produits aérospatiaux) occupent une place prépondérante dans la création d'emplois depuis 1990. Cette place a toutefois été sensiblement réduite au cours des dernières années, non pas parce que la croissance de l'emploi dans ces secteurs a ralenti – elle s'est au contraire accélérée⁸ – mais bien parce que plusieurs autres secteurs participent maintenant à la croissance.

Si l'on regroupe ensemble ces secteurs qui comptent parmi les plus intensifs en savoir, et qu'on forme un deuxième bloc avec tous les autres, on constate ainsi que seuls les premiers avaient vu leur niveau d'emploi augmenter entre 1990 et chacune des années qui ont suivi jusqu'en 1997 (graphique 3)⁹. Les secteurs les plus intensifs en savoir ont créé presque autant d'emplois depuis 1997 qu'ils l'avaient fait au cours des sept années précédentes, mais les autres secteurs se sont aussi mis de la partie et ont créé sept nouveaux emplois sur dix, faisant monter d'un coup leur moyenne à plus de cinq nouveaux emplois sur dix pour l'ensemble de la période 1990-1999.

Graphique 3

**Croissance cumulée de l'emploi dans les années 90
Industries intensives en savoir et ensemble des autres industries**



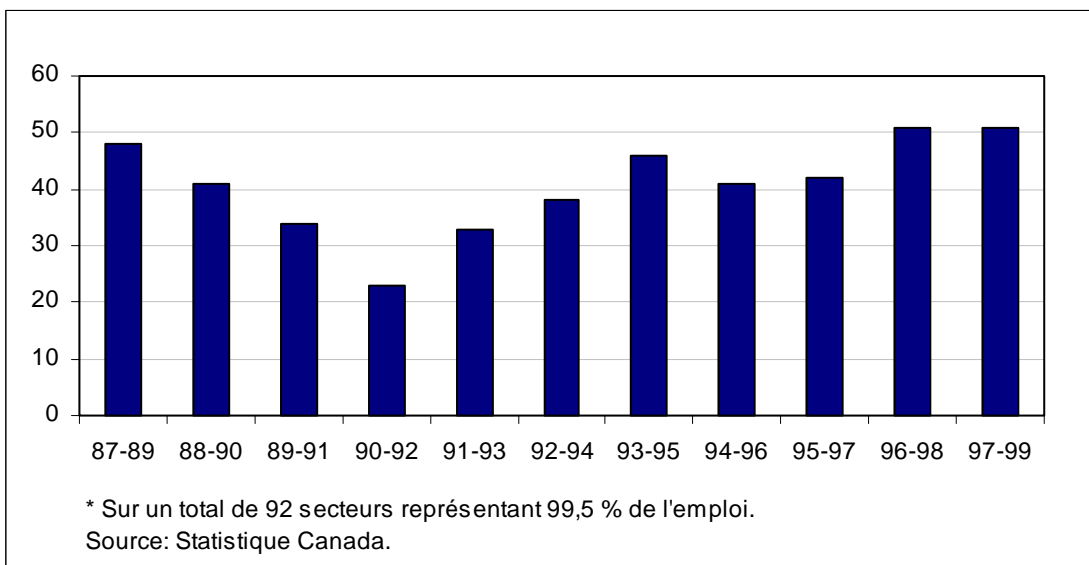
Si l'on divise plutôt l'économie entre la production de biens et celle de services, on constate que seuls les services avaient vu leur emploi augmenter, de 0,8 % en moyenne par année, entre 1990 et 1997. Chacune des principales composantes de la production de biens (primaire, manufacturier et construction), qui est beaucoup plus sensible à la conjoncture économique, avait vu pendant ce temps son emploi diminuer.

Depuis 1997, la croissance dans les services s'est accélérée à 2,3 % par année mais, dans la production de biens, seul l'emploi du secteur primaire a continué à diminuer. L'emploi manufacturier, qui avait reculé de 85 000 au début des années 90, a connu une croissance moyenne de 4,7 % par année depuis 1997, qui l'a porté à son plus haut niveau depuis qu'on a commencé à parler de désindustrialisation il y a plus de vingt ans. Même le secteur de la construction, dont l'emploi n'avait cessé de diminuer depuis la fin des années 80, a suivi le rythme du reste de l'économie au cours des deux dernières années.

On peut diviser l'économie de façon encore plus détaillée (92 secteurs) et constater que plus de secteurs ont participé à la création d'emplois au cours des dernières années qu'en aucun autre temps depuis la forte expansion de la fin des années 80 (graphique 4). On compte bien entendu parmi ceux-ci plusieurs secteurs considérés à forte intensité de savoir, mais également une variété d'autres secteurs qui vont de la restauration au commerce de gros de matériel de construction, en passant par les écoles (services de garde), la fabrication de produits du bois et du papier, et même le vêtement dont on avait aussi annoncé la disparition il y a quelques années.

Graphique 4

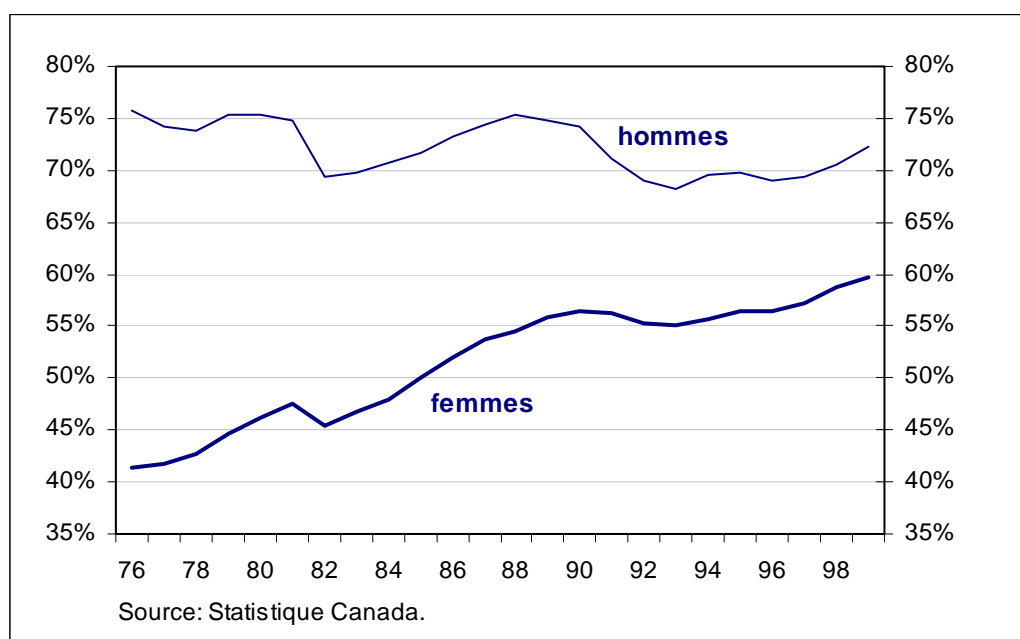
Nombre de secteurs* dont l'emploi a augmenté de 5 % et plus – périodes de deux ans



Les nouveaux emplois sont allés aux femmes, aux hommes, aux jeunes et aux moins jeunes

Seules les femmes avaient vu leur nombre d'emplois augmenter, en moyenne de 0,8 % par année, entre 1990 et 1997. Cette situation s'expliquait notamment par la plus forte présence des hommes dans les activités de production de biens, plus sensibles aux fluctuations de l'économie. Le nombre d'emplois occupés par des hommes a d'ailleurs progressé à nouveau, et au même rythme que ceux occupés par des femmes, depuis la reprise de ces activités.

Graphique 5
Taux d'emploi, hommes et femmes de 15 à 64 ans, 1976 à 1999



Les derniers travailleurs embauchés sont généralement les premiers mis à pied, et une baisse prolongée de l'embauche¹⁰ désavantage nettement les nouveaux arrivants sur le marché du travail. Ceux-ci peuvent, inversement, devenir ceux dont l'emploi augmente le plus rapidement lorsque la croissance est suffisamment vigoureuse pour que les entreprises recommencent à embaucher.

Les jeunes (15-24 ans) ont ainsi été les premiers à voir leur situation se détériorer à la fin des années 80 et ils occupaient toujours en 1997 environ 100 000 emplois de moins qu'en 1990. Leur niveau d'emploi a diminué en moyenne de 2,9 % par année entre 1990 et 1997, et leur taux d'emploi reculait au cours de cette période presque chaque année.

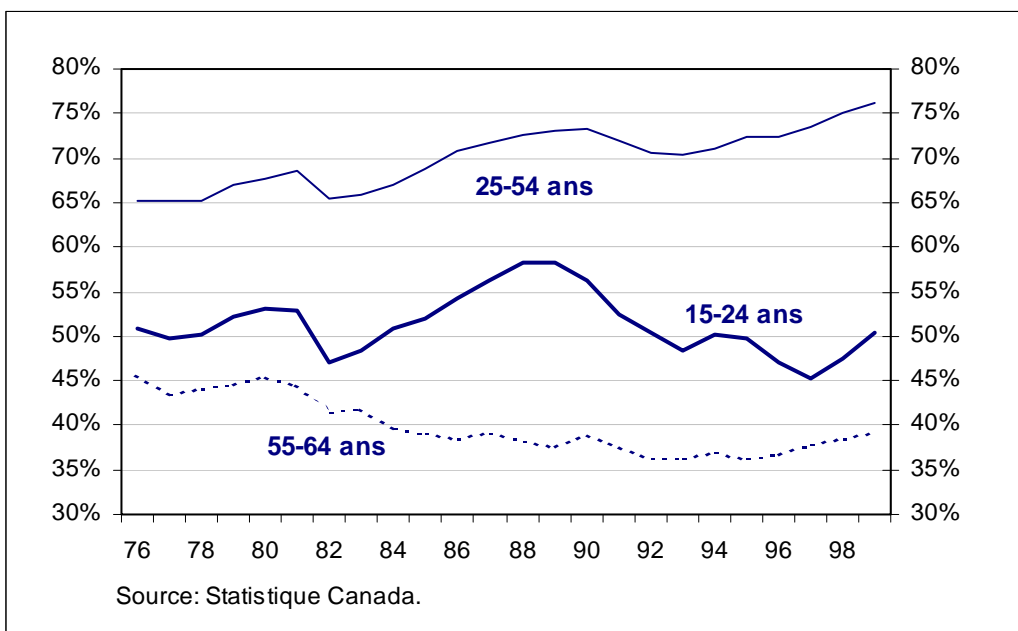
La situation des jeunes s'est elle aussi transformée. L'emploi des 15-24 ans a augmenté au rythme effréné de 5,8 % par année depuis 1997 (le nombre de jeunes de 15-24 ans augmentait pendant ce

temps de 0,2 % par année). Les jeunes de 1999 étaient, malgré cette croissance, moins présents sur le marché du travail que ceux du milieu des années 80. La situation de ces deux générations ne peut toutefois être comparée sous le seul angle de l'emploi, parce que les jeunes d'aujourd'hui sont aussi beaucoup plus susceptibles de fréquenter l'école à temps plein que ne l'étaient leurs aînés.

La situation des travailleurs âgés (55-64 ans), une autre « espèce » dont la disparition avait été annoncée, s'est elle aussi sensiblement améliorée. Le cas des travailleurs âgés est particulier parce que leur retrait prématuré du marché du travail durait déjà, avant la dernière récession, depuis plusieurs années. Leur niveau d'emploi avait augmenté légèrement, mais moins rapidement que leur nombre, entre 1990 et 1997. Il a bondi en moyenne de 4,7 % par année depuis 1997, poussant leur taux d'emploi à son plus haut niveau depuis le milieu des années 80¹¹.

Les personnes de 25 à 54 ans sont, finalement, celles qui avaient vu leur niveau d'emploi augmenter le plus rapidement (+0,9 % année) entre 1990 et 1997. Ce rythme a doublé au cours des deux dernières années, atteignant un niveau plus que suffisant (+1,8 %) pour absorber la croissance de la population de ce groupe d'âge. Le taux d'emploi des 25-54 ans était de 76,2 % en 1999, assez loin devant le sommet d'avant-récession de 73,1 % atteint en 1989.

Graphique 6
Taux d'emploi selon le groupe d'âge, 1976 à 1999

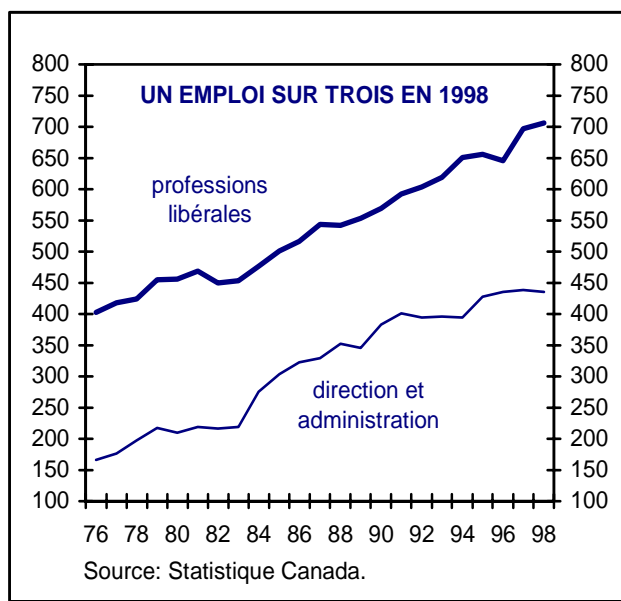


Les travailleurs du savoir sont toujours en demande, les autres le sont à nouveau

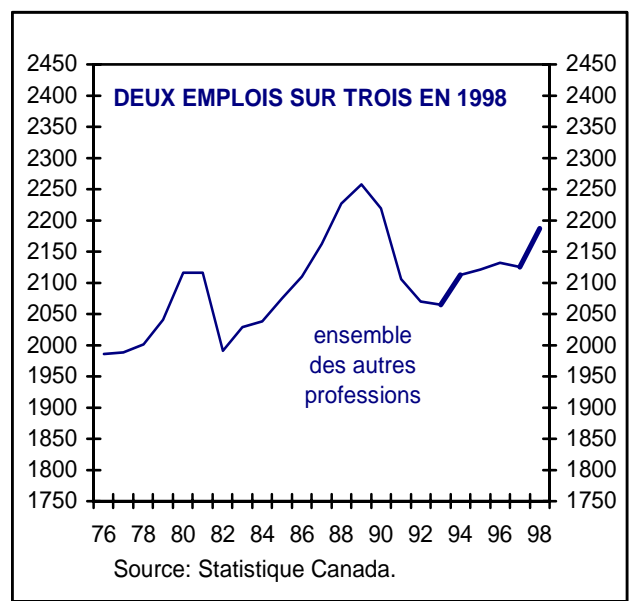
Les personnes qui ne détiennent pas de qualifications supérieures sont habituellement, avec les jeunes, parmi les premières à être mises à pied lors d'un ralentissement, et les dernières à être rappelées en période de reprise. Ces personnes ne sont pas elles non plus disparues à tout jamais du marché du travail. Elles y sont même revenues en grand nombre, comme les jeunes, au cours des dernières années.

Les professions de direction et d'administration (13 % de l'emploi en 1998) et les professions libérales (21 % de l'emploi en 1998)¹² correspondent à la définition la plus courante de la main-d'œuvre hautement qualifiée. Les travailleurs du savoir sont les plus qualifiés du groupe des professions libérales, dont ils représentent environ la moitié des travailleurs¹³. Ensemble, les catégories professionnelles de direction et d'administration et des professions libérales ont été à l'origine de plus de sept nouveaux emplois sur dix entre 1976 et 1998¹⁴. Cette tendance a aussi été observée, à différents degrés, dans la majorité des pays de l'OCDE.

Graphique 7
Évolution de l'emploi chez les travailleurs hautement qualifiés, 1976 à 1998 (milliers)



Graphique 8
Évolution de l'emploi pour l'ensemble des autres travailleurs, 1976 à 1998 (milliers)

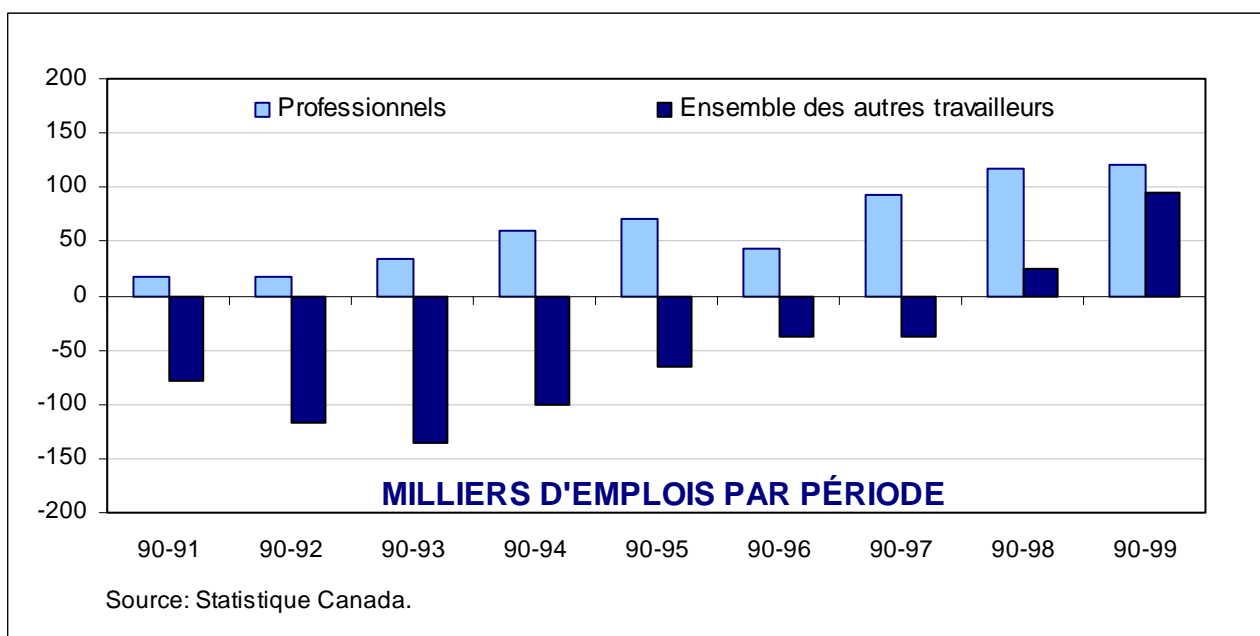


Les travailleurs des autres catégories professionnelles (66 % de l'emploi en 1998) sont généralement moins qualifiés. Ils ont obtenu la balance des emplois créés entre 1976 et 1998 tout en étant, comme on peut le voir au graphique 8, beaucoup plus exposés aux fluctuations de l'économie. Ils ont ainsi subi l'essentiel des pertes d'emplois liées à la dernière récession, et la

faiblesse de l'embauche qui a persisté pendant une bonne partie de la décennie. Ils ont par contre obtenu la majorité des emplois créés en 1994, première année de forte croissance de la décennie, et l'ont fait à nouveau en 1998, dernière année pour laquelle les données basées sur cette classification professionnelle sont disponibles.

Les données produites sur la base de la nouvelle classification font voir les mêmes tendances. Dans ce cas-ci, seuls les emplois de niveau professionnel et ceux liés à la gestion ont augmenté entre 1990 et 1997¹⁵. Le nombre de professionnels a continué à progresser au même rythme entre 1997 et 1999, augmentant alors d'environ 28 000¹⁶. L'emploi a toutefois augmenté beaucoup plus fortement depuis 1997 chez les travailleurs de niveau technique (+61 000) et intermédiaire (+91 000). Ces travailleurs, dont l'emploi était plus faible en 1997 qu'avant la récession, auraient ainsi récolté en deux ans près de la moitié de tous les emplois créés depuis 1990.

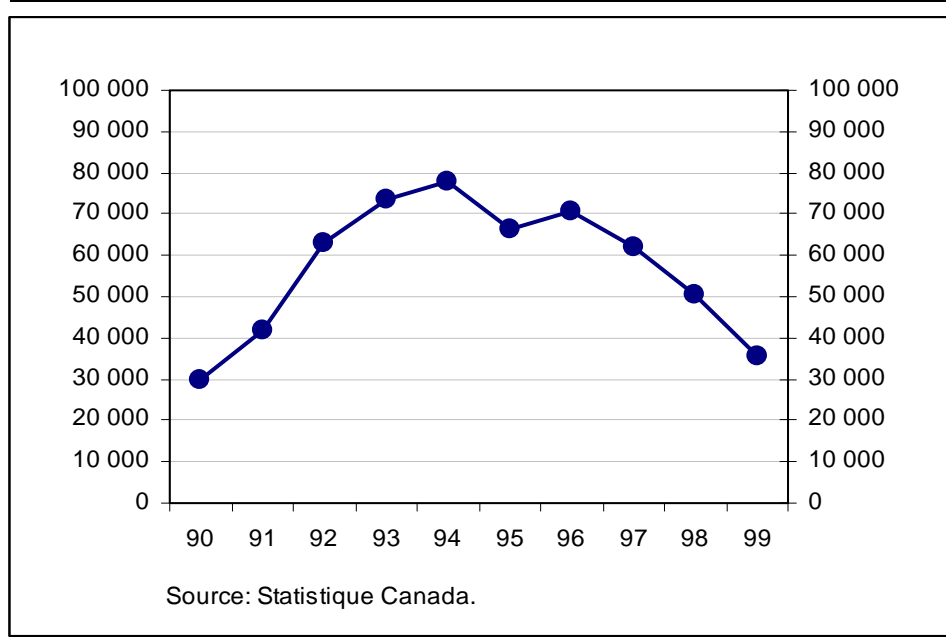
Graphique 9
Croissance cumulée de l'emploi dans les années 90
Professionnels et ensemble des autres travailleurs



Ce revirement se voit également dans l'évolution de l'emploi selon le niveau de scolarité. Jusqu'en 1997, seules les personnes détenant un diplôme de niveau postsecondaire¹⁷ ou universitaire avaient obtenu de nouveaux emplois. Entre 1997 et 1999, le taux de croissance de l'emploi chez les travailleurs plus scolarisés a été dépassé par celui des diplômés du secondaire, et égalé par celui des personnes qui ont dépassé la huitième année de scolarité.

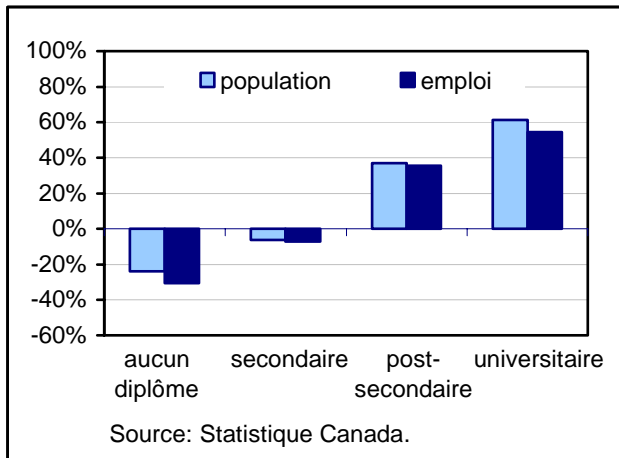
L'évolution récente du chômage de longue durée fournit une indication supplémentaire de l'effet d'une croissance économique vigoureuse et soutenue sur le marché des travailleurs relativement peu qualifiés. Le nombre de personnes qui sont à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an, qui avait plus que doublé au cours de la première moitié des années 90, a en effet diminué tout aussi rapidement au cours des dernières années. Le nombre de chômeurs de longue durée est ainsi passé de 30 000 en 1990 à 78 000 en 1994, pour finalement redescendre à moins de 36 000 en 1999.

Graphique 10
Évolution du nombre de chômeurs de longue durée, 1990 à 1999
(chômeurs depuis plus d'un an)

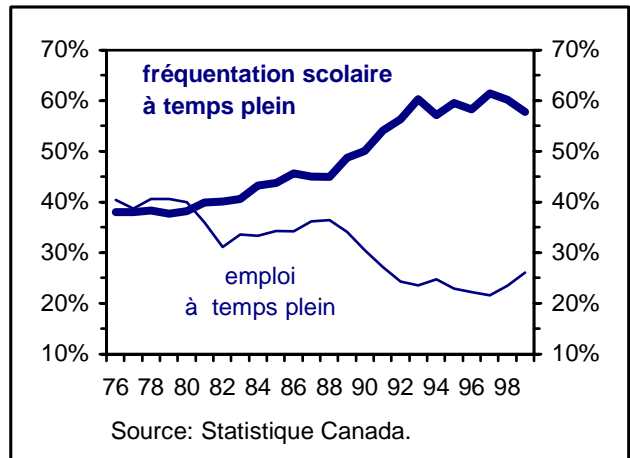


Les travailleurs les plus scolarisés demeurent, malgré l'évolution récente du marché du travail, les seuls à occuper plus d'emplois qu'au début de la décennie. Depuis 1990, le nombre d'emplois occupés par les diplômés des niveaux postsecondaire et universitaire a en effet augmenté de près de 550 000, alors que le nombre d'emplois détenus par des personnes moins scolarisées diminuait de près de 330 000. Cette évolution a cependant suivi, de très près, l'évolution de la scolarité de la population stimulée elle-même par la progression spectaculaire de la fréquentation scolaire chez les jeunes, influencée à son tour, semble-t-il, par l'état du marché du travail (graphiques 11 et 12)¹⁸.

Graphique 11
Croissance de la population et de l'emploi selon la scolarité, 15-64 ans, 1990 à 1999

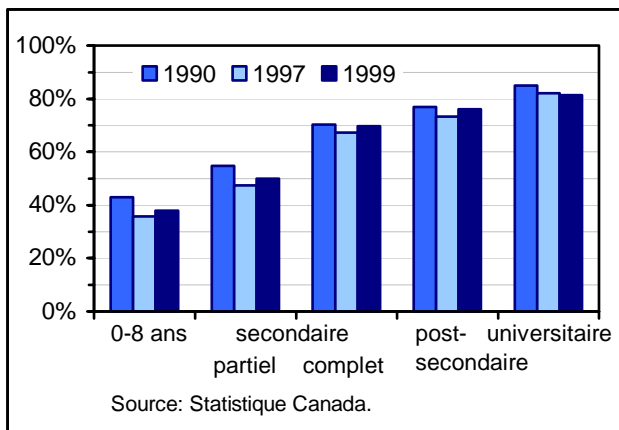


Graphique 12
Taux de fréquentation scolaire et taux d'emploi à temps plein, 15-24 ans, 1976 à 1999

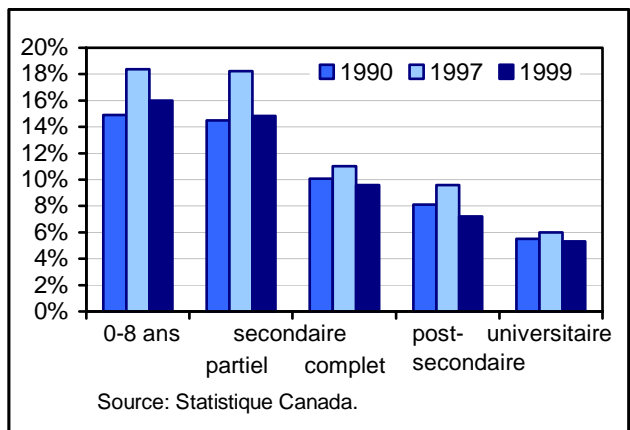


Les diplômés universitaires demeuraient, d'après l'évolution de leur taux d'emploi, les grands gagnants de ce jeu d'influences mutuelles jusqu'en 1998. Une seule année de croissance aura toutefois suffi pour que les diplômés du secondaire leur ravissent ce titre. Le taux d'emploi des diplômés universitaires était en fait plus faible en 1999 qu'en 1990, parce que l'augmentation très rapide de l'emploi de ces diplômés (+54 %) aura été dépassée par celle, plus rapide encore, de leur nombre (+61,4 % chez les 15-64 ans). Ce repli du taux d'emploi, qui pourrait n'être que passager, n'a par contre pas modifié outre mesure la relation habituelle entre la scolarité et le succès relatif sur le marché du travail : en 1999 comme par le passé, le taux d'emploi était plus élevé, et le taux de chômage plus faible, à mesure qu'augmentait le niveau de scolarité.

Graphique 13
Taux d'emploi selon le niveau de scolarité, population de 15 à 64 ans, 1990, 1997 et 1999



Graphique 14
Taux de chômage selon le niveau de scolarité, population de 15 à 64 ans, 1990, 1997 et 1999



Évolution à court terme et évolution à long terme du marché du travail

Une explication de plus en plus courante du succès qu'ont connu les travailleurs hautement qualifiés¹⁹, depuis une vingtaine d'années, veut que la chute très rapide du prix des ordinateurs ait entraîné une substitution entre l'investissement de nature plus traditionnelle et celui dans les technologies de l'information et de la communication (TIC). Cette substitution aurait donné lieu, parallèlement, à une substitution entre les emplois généralement associés à la machinerie traditionnelle, en particulier ceux d'ouvriers plus ou moins spécialisés, et les emplois faisant appel aux habiletés intellectuelles, qui seraient complémentaires à la nature et aux possibilités offertes par les TIC²⁰.

Cette tendance s'est nourrie de l'augmentation très importante de la scolarité de la population. Les personnes relativement moins qualifiées sont aujourd'hui moins présentes sur le marché du travail, mais elles sont également moins présentes au sein de la population. Ce processus d'ajustement, qui donne des résultats assez probants à long terme, ne se fait toutefois pas sans heurts à court terme. La situation des travailleurs relativement peu qualifiés, comme celle des plus jeunes, se détériore très rapidement lorsque l'économie cesse de progresser. Les personnes les plus qualifiées peuvent à l'occasion vivre une situation semblable, lorsque les emplois qu'ils peuvent occuper n'augmentent pas aussi rapidement que leur nombre.

La progression rapide de la scolarité des travailleurs pose par ailleurs la question de la surqualification. Le nombre d'emplois exigeant des qualifications élevées a en effet augmenté beaucoup moins rapidement dans les années 90 que les qualifications de la main-d'œuvre, ce qui apporte un certain appui à l'idée voulant que les personnes les plus scolarisées occupent, en période de ralentissement économique, des emplois qui sont habituellement destinés à des personnes qui le sont moins. Il y a toutefois de bonnes raisons de croire que tant l'économie que les personnes qui sont dans cette situation profitent, à terme, de ce phénomène de surqualification²¹.

La vigueur de l'activité économique, et peut-être davantage sa stabilité, ont aussi une influence déterminante sur le nombre et la nature des emplois qui sont créés, ainsi que sur les caractéristiques des personnes qui les occupent. De façon générale, les travailleurs et les secteurs qui étaient à l'origine de l'essentiel de la création d'emplois au début de la décennie sont moins dépendants que les autres de la vitalité de l'économie intérieure, et profitent davantage de celle de l'économie extérieure. Les exportations étaient d'ailleurs à cette époque la seule composante vigoureuse de l'économie. Un marché du travail plus favorable aux autres travailleurs (qui forment les deux tiers de la main-d'œuvre) aura permis de relancer la demande intérieure, rétablissant du même coup une dynamique qui semble profiter à l'ensemble de l'économie.

La période allant de la fin des années 60 au début des années 90 a été caractérisée par de fortes pressions démographiques et une grande instabilité économique, dont l'effet combiné a profondément marqué le marché du travail des trente dernières années. Les conditions actuelles semblent plus prometteuses : les finances publiques sont assainies, l'inflation demeure, pour l'instant du moins²², sous contrôle, les travailleurs sont très qualifiés, moins de nouveaux emplois sont nécessaires parce que la population croît plus lentement, et les opportunités créées par les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont plus réelles que ce que bien des gens avaient imaginé. La seule question vraiment embêtante, pour le moment, concerne la durée de l'actuelle période de croissance américaine, qui est déjà la plus longue jamais enregistrée. Un éventuel prolongement de la croissance pourrait signifier, notamment, une vie active moins instable pour les travailleurs relativement peu qualifiés.

Les conditions du marché du travail sont déterminées par la demande de main-d'œuvre, mais également, de façon importante, par l'offre de main-d'œuvre. La hausse de l'activité des femmes, qui a façonné le marché du travail d'une manière que bien peu de gens avaient prévu il y a quarante ans, en constitue probablement l'un des exemples les plus probants. L'offre et la demande sont en fait les deux faces d'une même médaille. Les facteurs à court terme – comme la vigueur de l'activité économique – et les tendances à plus long terme – déterminées notamment par la technologie, la démographie et les tendances sociales – se conjuguent pour influencer le comportement des acteurs des deux côtés de cette médaille. Le résultat produit de nouvelles interactions entre l'offre et la demande qui, à leur tour, provoquent de nouveaux changements de comportement.

La fréquentation scolaire des jeunes est l'un des domaines où les considérations à court terme et à plus long terme se conjuguent pour influencer des décisions qui ont un effet important, à la fois sur l'avenir des individus et celui de l'économie. Entre 1988 et 1999, le taux de fréquentation scolaire à temps plein a progressé de façon spectaculaire, passant de 72,8 % à 80,9 % chez les 15-19 ans, et de 21,7 % à 35,4 % chez les 20-24 ans²³. Le niveau de scolarité des jeunes Québécois a dépassé au cours de cette période celui des jeunes Canadiens et est devenu l'un des plus élevés au monde. Le taux de fréquentation scolaire semble s'être stabilisé depuis quelques années, et on peut penser que la poursuite de la croissance économique rendrait peu probable de nouvelles hausses importantes au cours des prochaines années. Toutefois, même dans l'éventualité d'un arrêt prolongé de l'augmentation de la scolarité des jeunes, le simple effet du vieillissement serait suffisant pour que celle de la population en général se poursuive pendant encore plusieurs années.

À plus long terme, en période de croissance économique, le ralentissement démographique pourrait fournir aux jeunes une incitation supplémentaire à ne pas prolonger leur scolarité. Les entreprises qui emploient peu de travailleurs hautement qualifiés pourraient, dans un tel contexte, être avantagées. Il est toutefois plus que probable que d'autres mécanismes interviendraient en cours de route pour modifier une telle situation. On peut penser, par exemple, que les salaires des travailleurs les plus qualifiés seraient poussés à la hausse, ce qui inciterait alors davantage de personnes à prolonger leur scolarité. Soulignons à cet effet que, depuis le début des années 80, la rémunération des travailleurs hautement qualifiés a progressé rapidement aux États-Unis, où l'offre était relativement plus limitée, et qu'elle ne l'a pas fait au Canada où l'offre de tels travailleurs a grandement progressé²⁴.

Quoi qu'il advienne, on ne devrait pas trop s'inquiéter du plafonnement de la fréquentation scolaire, et du léger ralentissement de la création d'emplois pour les travailleurs les plus scolarisés, qui ont été observés au cours des dernières années. La progression de la scolarité – et de la complexité du travail – compte en effet, avec le changement et les prophéties annonçant la fin du travail, parmi les rares tendances qui se sont maintenues au cours des deux cents dernières années.

NOTES

- ¹ Certaines personnes continuent de travailler après l'âge habituel de la retraite, mais elles demeurent peu nombreuses. Les personnes de 65 ans et plus représentaient en 1999 moins de 1 % de la population active, alors qu'elles formaient 14,5 % de la population de 15 ans et plus. Nous avons choisi de concentrer l'analyse sur la population de 15 à 64 ans, parce que le poids grandissant des 65 ans et plus dans la population de 15 ans et plus tend à masquer une bonne partie de l'amélioration du marché du travail au cours des dernières années.
- ² Les comparaisons entre la croissance de l'emploi au Québec et au Canada sont, pour cette raison, de peu d'utilité. Elles donneront généralement l'illusion que la situation de l'emploi s'est rétablie plus lentement au Québec alors que c'est l'inverse qui s'est produit. L'emploi croît souvent plus rapidement ailleurs au Canada, mais le rythme de croissance de la population y est aussi plus rapide. Si la proportion de la population qui occupe un emploi est aujourd'hui plus élevée au Québec qu'à la fin des années 80, elle est toujours plus faible qu'à l'époque au Canada et, de façon encore plus marquée, en Ontario.
- ³ Parce que l'économie va bien et que la pression démographique est beaucoup moins forte que dans les années 70. On peut toutefois supposer que la diminution de la population d'âge actif, qui se profile à l'horizon, posera dans quelques années de nouveaux défis, différents de ceux posés à l'époque par le *boom* démographique.
- ⁴ Le cas le plus notable est sans doute celui du revenu personnel disponible qui demeure, en moyenne, inférieur à son niveau de la fin des années 80.
- ⁵ Le rythme de croissance du travail autonome a en fait été supérieur à la moyenne en 1998, mais inférieur en 1999. Des facteurs structurels, tels que la progression des activités à fort niveau de savoir, la relation de complémentarité qui s'est développée entre les travailleurs hautement qualifiés et leur ordinateur personnel, et le vieillissement de la main-d'œuvre, sont à l'origine de la progression du travail autonome. Mais celui-ci devient également une solution de rechange au travail rémunéré lorsque les entreprises cessent d'embaucher.
- ⁶ Le nombre d'employés du secteur public a diminué au Québec entre 1997 et 1998. Entre 1998 et 1999, les données de l'Enquête sur la population active (EPA), utilisées dans le cadre du présent article, font état d'une augmentation sensible du nombre d'employés publics au Québec, qui est en fait le résultat de l'adoption d'une nouvelle classification dans l'EPA. Le nombre d'employés publics a en réalité encore diminué en 1999 (Statistique Canada, *Le Quotidien*, 27 mars 2000). Cette surestimation de la croissance dans le secteur public se traduit par une sous-estimation de celle dans le secteur privé, où l'augmentation moyenne de l'emploi était probablement plus près de 4 % par année entre 1997 et 1999 que des 3 % indiqués par l'EPA.
- ⁷ Les données de l'Enquête sur la population active sont produites uniquement, à partir de cette année, sur la base du nouveau Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Les services professionnels, scientifiques et techniques regroupent la majeure partie des secteurs qui formaient auparavant les services aux entreprises. Les services informatiques (Bulletin du CETECH vol.1, n° 1) deviennent, à peu de choses près, la conception de systèmes informatiques dans la nouvelle classification.
- ⁸ La part de l'emploi détenue par ces secteurs est passée de 5,5 % en 1990 à 8,2 % en 1999, et plus de la moitié de cette progression s'est faite au cours des trois dernières années. Les services professionnels, scientifiques et techniques, avec en tête la conception de systèmes informatiques, sont à l'origine de la plus grande partie de cette progression.
- ⁹ Le bloc des « autres » secteurs, où étaient toujours concentrés 92 % des emplois en 1999, renferme bien entendu des secteurs qui ont vu leur emploi augmenter à un moment ou l'autre au cours de cette période, et pour certains à presque chacune des années.
- ¹⁰ La récession du début des années 90 a été marquée avant tout par une baisse prolongée de l'embauche, plutôt que par une vague inhabituelle de suppressions d'emplois existants (mises à pied) comme on l'a longtemps supposé. Voir notamment Fortier (1999a) et Picot et Heisz (2000).

- ¹¹ La faible scolarité des travailleurs âgés est l'une des explications qui avait été avancée pour expliquer leur retrait prématuré du marché du travail au cours des années 70 et 80. Le groupe des 55-64 ans est maintenant beaucoup plus scolarisé, et le deviendra davantage au fil des années.
- ¹² Les professions libérales et celles de direction et d'administration correspondent à l'ensemble des emplois de type non manuel qui exigent habituellement un diplôme d'études collégiales ou universitaires.
- ¹³ La définition donnée par Statistique Canada aux professions libérales englobe à la fois les emplois de niveau professionnel et ceux de niveau technique. Le groupe des travailleurs du savoir se limite à ceux qui, parmi les professionnels, ont pour rôle de produire de nouvelles connaissances ou des opinions d'expert (Lavoie et Roy, 1998). On retrouve ces travailleurs en forte concentration dans les industries à niveau de savoir élevé, mais ils sont également répartis, à divers degrés, dans les autres secteurs de l'économie. Les travailleurs du savoir formaient 8,5 % de l'emploi au Canada en 1996. Tout porte à croire que cette proportion est sensiblement la même au Québec, et on peut supposer qu'elle a progressé au cours des dernières années. Pour plus d'information sur les travailleurs du savoir, consulter Lavoie et Roy.
- ¹⁴ La croissance de l'emploi était plus rapide dans le groupe direction et administration avant 1990, mais elle a ralenti sensiblement depuis ce temps. La croissance des professions libérales s'est faite à un rythme plus régulier, et plus rapide que celle du groupe direction et administration depuis 1990.
- ¹⁵ Il s'agit ici, comme pour les secteurs d'activité, de grands regroupements. Certaines spécialités professionnelles peuvent, à l'intérieur des grandes catégories dont l'emploi a décliné, avoir vu au contraire leur emploi augmenter.
- ¹⁶ Nous excluons ici les travailleurs de la gestion parce que les données disponibles pour 1999 ne sont pas comparables à celles des années précédentes. Ce problème a pour effet de surestimer quelque peu les gains d'emplois chez les travailleurs des niveaux technique et intermédiaire.
- ¹⁷ Les certificats d'écoles de métiers sont inclus dans le niveau postsecondaire.
- ¹⁸ Les données sur la fréquentation scolaire et le taux d'emploi à temps plein des 15-24 ans présentées au graphique 12 se rapportent au quatrième trimestre de chaque année. La même relation entre le taux d'emploi à temps plein des jeunes et leur fréquentation scolaire peut être observée en Ontario et dans l'ensemble du Canada.
- ¹⁹ Voir notamment à ce sujet Schreyer (2000) et Lavoie et Therrien (1999).
- ²⁰ Les emplois typiques du secteur manufacturier (transformation, usinage et fabrication), qui formaient la plus importante d'une dizaine de grandes catégories professionnelles en 1976, ont d'ailleurs cédé ce titre aux professions libérales qui forment désormais la grande catégorie professionnelle comptant le plus grand nombre de travailleurs.
- ²¹ Voir entre autres Hartog (1999) et Fortier (1999a).
- ²² Au moment d'écrire ces lignes, les États-Unis et le Canada venaient de connaître leur plus forte augmentation mensuelle de l'inflation depuis plus de cinq ans.
- ²³ Données pour le quatrième trimestre de chaque année (périodes d'octobre à décembre).
- ²⁴ Voir à ce sujet Murphy, Riddell et Romer (1998).

BIBLIOGRAPHIE

FORTIER, Y. (1999a), *Tendances du marché du travail au Québec – 1999*, Emploi-Québec, Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, novembre.

FORTIER, Y. (1999b), « L'emploi dans les principaux secteurs de haute technologie au Québec et aux États-Unis », *Le bulletin du CETECH*, vol.1, n° 1, décembre.

HARTOG, J. (1999), « Décortiquer le capital humain », *L'Observateur de l'OCDE*, n° 215, janvier.

HO, M.S. ET D.W. JORGENSEN (1999), *The Quality of the U.S. Work Force, 1948-1995*, Kennedy School of Management, Harvard University, Cambridge MA, février.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (1999), *Perspectives démographiques 1996-2041*, produit électronique.

LAVOIE, M. et R. ROY (1998), *Employment Growth in the Knowledge Based Economy: A Growth Accounting Exercise for Canada*, Développement des ressources humaines Canada, Direction de la recherche appliquée, juin.

LAVOIE, M et P. THERRIEN (1999), *Employment Effects of Computerization, 1971-1991*, Développement des ressources humaines Canada, Direction de la recherche appliquée, mai.

MADDISON, A. (1995), *L'économie mondiale 1820-1992*, Centre de développement de l'OCDE, Paris.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE (1998), *L'économie du savoir 1984-1997*, Direction générale de l'analyse économique, Direction de l'analyse et de la conjoncture industrielle, novembre.

MURPHY, K.M., W.C. RIDDELL et P. ROMER (1998), *Wages, Skills and Technology in the United States and Canada*, National Bureau of Economic Research, Working Paper 6638, juillet.

OCDE (1996), *La stratégie de l'OCDE pour l'emploi – Technologie, productivité et création d'emplois*, Paris.

PICOT, G et A. HEISZ (2000), « Le marché du travail des années 90 », *L'Observateur économique canadien*, Statistique Canada, janvier.

RIFKIN, J. (1996), *La fin du travail*, Boréal.

SCHREYER, P. (2000), *The Contribution of Information and Communication Technology to Output Growth : A Study of the G7 Countries*, OCDE, DSTI, 23 mars.

STATISTIQUE CANADA (2000), *Revue chronologique de la population active 1976-1999*, produit électronique.

STATISTIQUE CANADA (2000), « Emploi dans le secteur public », *Le Quotidien*, 27 mars.

ANNEXE

Tableau A 1
Principales caractéristiques
de la demande de main-d'œuvre
1990-1999

Notes sur les statistiques utilisées

Tableau A 1
Principales caractéristiques de la demande de main-d'œuvre au Québec*, 1990-1999

	Variation annuelle moyenne en pourcentage		Variation totale de l'emploi 1990 - 1999		
	1990-1997	1997-1999	pourcentage	milliers	
Emploi total	0,2 %	2,5 %	6,9 %	216,0	
Caractéristiques des emplois					
Emploi à temps plein	-0,2 %	3,1 %	5,2 %	138,5	
Emploi à temps partiel	2,3 %	-0,4 %	15,9 %	77,5	
Employés - secteur public	-0,9 %	↓	↓	↓	
Employés - secteur privé	0,2 %	3,0 % +	7,4 % +	150,3 +	
Travailleurs autonomes	2,3 %	2,7 %	23,6 %	98,1	
Secteur primaire	-1,4 %	-2,0 %	-13,0 %	-15,0	
Fabrication (manufacturier)	-0,4 %	4,7 %	6,9 %	41,4	
Construction	-4,7 %	2,4 %	-25,3 %	-44,9	
Services	0,8 %	2,3 %	10,8 %	240,0	
Services professionnels, scientifiques et techniques (SPST) :					
- conception de systèmes informatiques	17,9 %	22,2 %	372,1 %	41,3	
- autres SPST	3,2 %	6,6 %	41,6 %	42,2	
Fabrication - haute technologie	2,0 %	8,8 %	36,0 %	21,1	
Caractéristiques des travailleurs					
Sexe	Hommes	-0,2 %	2,5 %	3,8 %	67,3
	Femmes	0,8 %	2,6 %	11,0 %	148,8
Âge	15-24 ans	-2,9 %	5,8 %	-9,1 %	-49,0
	25-54 ans	0,9 %	1,8 %	10,2 %	237,7
	54-64 ans	0,3 %	4,7 %	11,7 %	28,8
Niveau de compétence CNP (profession)	Élémentaire	-0,3 %	0,4 %	-0,9 %	-3,5
	Intermédiaire	-0,2 %	4,5 %	7,5 %	75,8
	Technique	-0,6 %	3,2 %	2,1 %	20,2
	Professionnel	2,7 %	2,6 %	26,8 %	120,5
	Gestion	1,2 %	n.d.	n.d.	n.d.
Niveau de scolarité	0-8 années	-6,6 %	-2,7 %	-41,4 %	-151,0
	Secondaire partiel	-4,5 %	2,8 %	-23,4 %	-131,4
	Secondaire	-2,0 %	3,5 %	-7,3 %	-46,0
	Postsecondaire	3,5 %	3,0 %	35,4 %	322,5
	Universitaire (BAC +)	5,5 %	2,9 %	54,0 %	224,8

* Voir les notes explicatives à la page suivante.
Source : Statistique Canada.

NOTES SUR LES STATISTIQUES UTILISÉES

Les données du tableau A 1 font état de la croissance de l'emploi, qui reflète dans une certaine mesure l'évolution de la demande de main-d'œuvre. L'autre partie de l'équation du marché du travail – l'offre de main-d'œuvre – évolue également, et c'est pourquoi il vaut mieux utiliser les taux d'emploi, comme nous l'avons fait dans le texte, pour suivre l'évolution sur le marché du travail de certains groupes de travailleurs. Ceci est particulièrement important pour les groupes qui sont les plus sensibles à l'évolution démographique, comme les personnes qui appartiennent à différents groupes d'âge (graphique 6) ou celles qui détiennent tel ou tel niveau de scolarité (graphiques 11, 13 et 14).

Les statistiques utilisées dans le présent document sont tirées de l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada. Cette enquête est réalisée chaque mois auprès d'un échantillon de ménages depuis 1946. Elle permet de suivre non seulement le taux de chômage et la création d'emplois, mais aussi une multitude de caractéristiques des emplois, des personnes qui les occupent, et des autres personnes qui sont en chômage ou inactives.

Les estimations produites par l'EPA sont, comme toutes celles tirées d'enquêtes par échantillonnage, sujettes à une certaine marge d'erreur. Cette marge est d'autant plus grande que le nombre d'observations est petit et que le niveau de détail recherché est grand. Les données exprimées sur la base de moyennes annuelles, comme c'est généralement le cas dans le présent document, et la disponibilité de séries historiques couvrant plusieurs années ont pour effet de neutraliser une partie de cet inconvénient.

Le grand avantage de l'EPA tient au fait qu'elle fournit le seul moyen de regrouper à la fois les différentes facettes du marché du travail à l'intérieur d'un ensemble cohérent, et d'en suivre l'évolution sur une base régulière.

Le lecteur trouvera dans les lignes qui suivent des informations sur les données utilisées plus spécifiquement dans le présent document, ainsi que sur l'effet de remaniements importants qui ont été apportés à cette enquête au cours de la dernière année.

Les données sur les employés du **secteur public** et ceux du **secteur privé** ont été révisées à partir de 1999, afin d'harmoniser la définition du « secteur public » utilisée dans l'EPA avec celle utilisée dans d'autres enquêtes de Statistique Canada. La nouvelle définition classe un plus grand d'emplois dans le secteur public, donnant ainsi l'impression que l'emploi dans ce secteur a augmenté entre 1998 et 1999 (et entre 1997 et 1999) alors qu'il a en réalité diminué (*Le*

Quotidien, Statistique Canada, 27 mars 2000). Les données de l'EPA font par ailleurs voir une diminution de l'emploi du secteur public pour l'ensemble de la période 1990-1999 qui est vraisemblablement, pour la même raison, sous-évaluée. Inversement, les estimations de l'EPA pour la croissance du nombre d'employés du secteur privé, qui sont présentées au tableau A 1, sous-estiment la croissance réelle pour 1997-1999 et 1990-1999. Pour la période 1997-1999, la croissance annuelle moyenne du nombre d'employés du secteur privé est probablement plus proche des 4 % mentionnés dans le texte que des 3 % suggérés par l'EPA.

Une nouvelle classification des **activités économiques**, le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), a remplacé à partir de 1999 la Classification type des industries de 1980 (CTI – 80) utilisée jusque-là par l'EPA. Les données de l'enquête ont été reclassées sur la base du SCIAN jusqu'en 1987.

Le ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie (1998) avait estimé, sur la base de la CTI – 80, la répartition et l'évolution de l'emploi au Québec selon le niveau de savoir des différentes activités économiques. Les services aux entreprises et les industries manufacturières de haute technologie étaient alors responsables, à eux seuls, de plus de 75 % de la création d'emplois des industries considérées à niveau de savoir élevé. Les services aux entreprises dont le niveau de savoir était le plus élevé sont devenus, avec le passage au SCIAN, les services professionnels, scientifiques et techniques. Au graphique 3, nous avons regroupé ces derniers avec les industries manufacturières de haute technologie sous le vocable « industries intensives en savoir ». Ces industries sont en quelque sorte le cœur de l'économie du savoir, si l'on fait abstraction de certains éléments du secteur public qu'il faudra bien considérer un jour comme faisant aussi partie de cette économie.

L'EPA a également adopté une nouvelle classification **pour les professions**, la Classification type des professions de 1990 (CTP – 90), qui a remplacé la CTP – 80 à partir de 1999. Les données ont été reclassées, comme pour les secteurs d'activité, jusqu'en 1987. Les données basées sur la CTP – 80 sont utilisées pour la période 1976-1998 dans une partie de l'analyse, et aux graphiques 7 et 8, parce que les catégories « direction et administration » et « professions libérales » de cette classification offraient une correspondance plus directe avec la définition des travailleurs hautement qualifiés la plus couramment employée.

Les données basées sur la CTP – 90 sont ensuite analysées pour la période 1987-1999 et présentées au graphique 9 et au tableau A 1. La CTP – 90 classe les professions selon cinq grands niveaux de compétence qui correspondent, dans une certaine mesure (il y a plusieurs exceptions), au niveau de scolarité exigé. Les professionnels de la nouvelle classification

forment un groupe plus restreint que les professions libérales de la CTP – 80 (qui incluaient certains postes de niveau technique), mais plus large que les travailleurs du savoir tels qu'ils sont définis par Lavoie et Roy (voir la bibliographie). Les emplois de niveau technique de la nouvelle classification forment quant à eux une catégorie beaucoup plus large que les emplois de nature technique qui étaient auparavant classés dans les professions libérales. Ils incluent notamment les emplois manuels (ex. : mécaniciens), mais aussi le personnel en secrétariat et les cuisiniers.

Les données sur les emplois en gestion (CTP – 90) sont exclues du graphique 9, et présentées seulement pour la période 1990-1997 au tableau A 1, parce qu'elles ne sont pas comparables depuis 1999 avec celles des années précédentes. Ce problème a pour effet de surestimer quelque peu la croissance des emplois de niveau intermédiaire et technique (et donc des « autres travailleurs » du graphique 9) pour les dernières années.

Les données selon le niveau de scolarité confirment l'impression laissée par l'analyse des données par profession (et celle du chômage de longue durée), à savoir que la reprise des dernières années a profité à un large éventail de travailleurs, et peut-être davantage à ceux qui sont relativement peu qualifiés.

Les personnes dont le niveau de scolarité correspond aux études postsecondaires partielles sont exclues des graphiques 11, 13 et 14 et du tableau A 1 parce que, parmi elles, les jeunes qui n'ont pas encore terminé leurs études sont fortement surreprésentés. Au total, les personnes qui avaient entrepris des études postsecondaires sans les avoir complétées formaient 8,2 % de la population de 15 à 64 ans en 1999, et occupaient alors 7,6 % des emplois de ce groupe d'âge.

Statistique Canada inclut par ailleurs dans le niveau postsecondaire une partie des certificats d'écoles de métiers, les diplômes ou attestations d'études collégiales ainsi que les certificats de niveau universitaire. Les personnes doivent, finalement, avoir obtenu le diplôme correspondant pour faire partie des niveaux secondaire ou secondaire « complet », postsecondaire ou universitaire (baccalauréat et diplômes de deuxième et de troisième cycle).